Promotion de l'égalité professionnelle entre

les femmes et les hommes

Référence de l’Accord-cadre ou du marché : 2024/2

Nom de l’entreprise

Référent au sein de l’entreprise (nom, fonction et coordonnées)

1. Préciser la proportion de femmes au sein de votre entreprise : \_\_ %
2. Préciser, pour le personnel encadrant, la proportion de femmes : \_\_ %
3. Préciser les écarts moyens de rémunération existant entre les femmes et les hommes dans votre entreprise. Indiquer, le cas échéant, les actions mises en œuvre pour les réduire.
4. Préciser, pour le personnel affecté à la réalisation du marché, la proportion de femmes : \_\_ % et d'hommes \_\_